



HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE



PENDANT LES VACANCES
SCOLAIRES

DES OPÉRATIONS RENFORCÉES
DE CONTRÔLES ROUTIERS

29 juillet 2022

PARC
VAIPOOPOO



P. 4

DES CONTRÔLES RENFORCÉS PENDANT LES VACANCES

Plusieurs opérations sont programmées dans tous les archipels de la Polynésie française

P. 5

DES OPÉRATIONS PRÉVENTIVES COORDONNÉES

En partenariat avec le Pays et les acteurs du territoire, les services de l'État multiplient les opérations préventives.

P. 6

L'ACCIDENTALITÉ EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

En 2022, 17 personnes ont perdu la vie sur les routes du fenua.

P. 8

LES RÈGLES À RESPECTER SUR LA ROUTE

Des conseils simples pour que la route soit un espace partagé en sécurité.





1

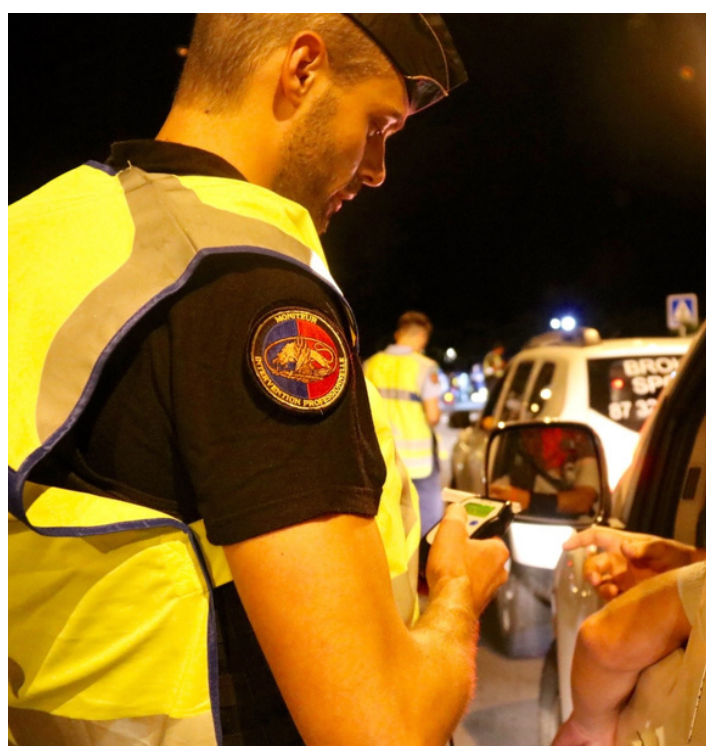
DES CONTRÔLES RENFORCÉS PENDANT LES VACANCES

Pour lutter contre l'insécurité routière, les forces de l'ordre sont mobilisées toute l'année et de manière renforcée pendant les vacances.

À l'occasion des vacances, le Haut-commissaire de la République a appelé à de nombreuses reprises les conducteurs à un comportement responsable et prudent, soulignant la nécessité de redoubler d'attention pour une conduite sûre, sereine et respectueuse des autres sur la route.

- **Un dispositif renforcé des forces de sécurité sur les routes**

Mis en place depuis le début du mois de juillet, le dispositif de mobilisation renforcée des forces de police, de gendarmerie et les mutoi se poursuit tout au long des vacances scolaires à travers des opérations coordonnées.



- **Un dispositif coordonné des forces de sécurité**

Plusieurs opérations sont programmées dans tous les archipels par la Gendarmerie Nationale et par la Direction Territoriale de la Police Nationale (DTPN).

Des postes de contrôles sont mis en place par les brigades de police et par les compagnies de gendarmerie, en coordination avec les mutoi, pour des opérations conjointes permettant un contrôle renforcé de certains secteurs comme à Faa'a, à Arue et dans les îles.

La Direction Territoriale de la Police Nationale DTPN a également organisé des contrôles d'initiative, notamment à Papeete et Pirae



DES OPÉRATIONS PRÉVENTIVES COORDONNÉES



Halte à la prise de risques

Créé en 2005 par l'association des auto-écoles, la gendarmerie en Polynésie française, et le Pays, ce dispositif mobilise chaque année plus d'un millier de jeunes de 17 à 25 ans.



Échange ton casque

Elle permet aux conducteurs de deux-roues d'échanger leurs vieux casques, ou ceux non homologués, contre un bon d'achat de 10 000 Fcfp pour en acheter un neuf.

200 conducteurs de deux-roues ont pu bénéficier de ce dispositif en 2021 sur l'ensemble du territoire.



Prévention

En 2021, les interventions des services de la DTPN, de la Gendarmerie et des Douanes dans les écoles, au RSMA et dans les entreprises ont permis de sensibiliser plus de 2 300 jeunes aux dangers de l'alcool et des stupéfiants sur la conduite.



Des conseils pratiques

Les Tavana et les acteurs de terrain disposent également de leviers pour agir sur la sécurité routière en mobilisant les citoyens à l'occasion des événements festifs et de loisirs organisés par la commune. La coordination avec les forces de police ou de gendarmerie est indispensable.

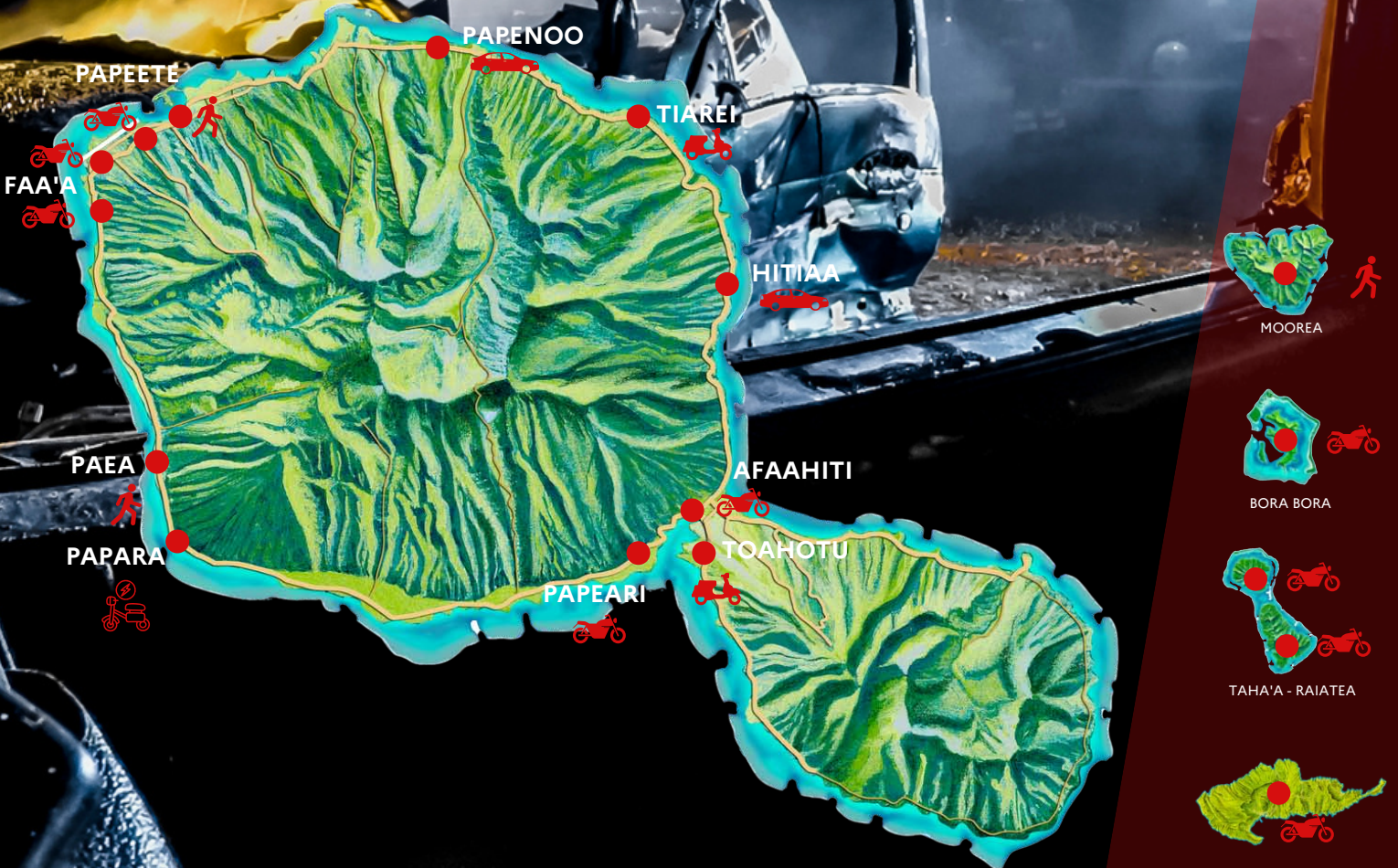


3

L'ACCIDENTALITÉ EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

En 2022, 17 personnes ont perdu la vie sur les routes du fenua et autant de familles ont été endeuillées.

Ces accidents concernent notamment les deux-roues (11 tués).



CARTE DES ACCIDENTS MORTELS 2022

17 tués au 26/07/2022



Depuis le début de l'année, la progression des comportements dangereux (alcool/stupéfiants notamment...) est à l'origine de près de 3/4 des accidents mortels.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de tués	24	36	29	29	30	17

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Accidents recensés	166	167	120	112	122	...
Blessés recensés	195	183	140	137	122	...

ALCOOL ET CONDUITE : UN DUO INCOMPATIBLE

À l'occasion des campagnes de prévention menées dans les établissements scolaires, les autorités rappellent régulièrement que l'alcool et la conduite constituent un duo incompatible.

Pour lutter contre ces comportements dangereux et assurer la sécurité de tous les usagers de la route, les forces de sécurité de l'État et des communes sont mobilisées sur l'ensemble de la Polynésie française durant les vacances.



RELÂCHEMENT DES COMPORTEMENTS ET RÉPONSE RÉPRESSIVE

Smartphone au volant, dépassement par la droite, vitesse excessive, absence du port du casque, rodéos urbains, ce sont ces gestes d'incivilités quotidiens qui augmentent les risques d'accidents.

Chacun est responsable de sa sécurité sur la route qui est un espace partagé et encadré par le code de la route.

Le nombre croissant d'infractions au code de la route témoigne d'un relâchement des comportements qui n'est pas tolérable.

La réponse répressive apportée par les forces de l'ordre doit nécessairement s'accompagner d'actions préventives et de respect des règles et conseils simples à mettre en place pour éviter de se retrouver en infraction au code de la route.



5

RÈGLES À RESPECTER SUR LA ROUTE



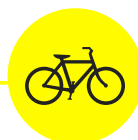
POUR LES AUTOMOBILISTES

- Attachez votre ceinture et celles de vos passagers.
- Respectez les limitations de vitesse et les distances de sécurité.
- Transportez vos enfants dans des sièges auto adaptés.



POUR LES 2 ROUES MOTORISÉS

- Le casque est obligatoire.
- Les enfants doivent être installés dans un siège spécifique.
- Le port de vêtements adaptés : un pantalon, des chaussures fermées et des gants.
- Respectez la signalisation au sol et les règles de dépassement même dans les embouteillages.



POUR LES CYCLISTES

- Le port du casque est préconisé.
- L'éclairage de nuit est obligatoire.
- Roulez dans le sens de circulation.



POUR LES PIÉTONS

- La nuit, signalez-vous à l'aide d'un gilet fluorescent ou en portant des vêtements clairs
- Munissez-vous de tout éclairage permettant de vous rendre visible.



RÈGLES DE DÉPASSEMENT

- Le dépassement s'effectue **par la gauche** que vous soyez en voiture ou en deux-roues motorisés. Signalez votre dépassement à l'aide de votre clignotant.
- **Ne dépassez que si vous ne gênez pas la circulation en sens inverse et dans le sens de circulation.** Les dépassements sont interdits au sommet d'une côte, dans les virages et aux intersections.
- Respectez strictement la signalisation au sol (pas de dépassement sur une ligne continue).



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

